Une série d'appendices complète cette étude, apportant d'utiles mises au point, entre autres sur la question du mariage ou sur les rapports — improbables — suggérés par Plutarque, de l'entreprise d'Alexandre avec l'idéal de Zénon. Quant à l'épilogue que comporte la présente édition, il prend en compte un autre livre, *Saving the City*, paru à Londres en 1999, par lequel M. SCHOFIELD a prolongé son travail ; il pose en particulier le problème de la réalisation effective de la cité imaginée par Zénon et souligne l'empreinte profonde du cynisme sur sa pensée. Par les précisions et les nuances qu'il introduit, cet épilogue confirme l'importance de l'ouvrage pour tous ceux qui s'intéressent à la pensée politique antique et, plus spécialement, à la contribution des stoïciens dans ce domaine. Outre des citations substantielles présentées dans leur traduction et le souci constant de vérifier la validité des témoignages fournis par le matériau doxographique, il convient aussi de louer l'élégance du style qui ne fait qu'ajouter à l'agrément de la lecture.

Régine CHAMBERT.

Sciences historiques.

Peter GARNSEY, *Cities, Peasants and Food in Classical Antiquity. Essays in Social and Economic History*, edited with addenda by Walter SCHEIDEL : Cambridge, University Press, 1998, XVI-336 pages.

On a réuni dans ce volume seize études d'histoire économique et sociale produites entre 1974 et 1996 par un des meilleurs spécialistes actuels en ce domaine. Elles se répartissent en trois sections, consacrées respectivement aux cités, au monde rural et aux problèmes de l'approvisionnement et des famines. La parenté étroite de ces trois domaines ainsi que la grande cohérence dans la pensée et la méthode de l'auteur expliquent qu'à l'inverse de ce qui se produit souvent dans ce genre de recueils nous soyons en présence ici d'un vrai livre, solidement construit et fermement articulé. Les textes originaux ont fait l'objet d'un toilettage soigné et d'une mise à jour bibliographique ; deux d'entre eux, qui avaient d'abord paru en une version française, sont restitués à leur langue maternelle. La plupart des contributions sont suivies d'un *addendum* rédigé par Walter SCHEIDEL, où sont indiquées en particulier les études qui ont pris la suite (ou le contre-pied) de l'article correspondant de Peter GARNSEY ; il s'agit là, pensons-nous, d'une excellente initiative, qui fait bien voir qu'aucune question, ou presque, n'est jamais définitivement close et que la science n'existe que si elle est constamment en marche.

Pour la commodité du lecteur nous donnons les sujets des seize articles, avec une indication sommaire de leur provenance. I. Les cités. 1) Le déclin de l'aristocratie urbaine sous l'Empire (*A.N.R.W.* II, 1) ; 2) Le rôle économique des affranchis indépendants dans l'Italie romaine (*Klio* 63, 1981) ; 3) Économie et société à Milan sous le Principat (*P.B.S.R.* 44, 1975) ; 4) Les investissements fonciers en milieu urbain (*Studies in Roman property*, éd. M. I. Finley, Cambridge, 1976) ; 5) Les travailleurs du bâtiment à Sardes au Bas-Empire (*L'origine des richesses dépensées dans la ville antique*, éd. P. Leveau, Aix-en-Provence, 1985). — II. Les paysans. 6) Les paysans dans la société romaine (*Journal of Peasant Studies* 3, 1976) ; 7) Où vivaient les paysans italiens ? (*P.C.Ph.S.* 25, 1979) ; 8) Le travail non-servile dans le monde romain (*Non-slave labour in the Greco-Roman world*, éd. P. Garnsey, Cambridge, 1980) ; 9) La campagne au Bas-Empire (*Energeia : Mélanges H. W. Pleket*, Amsterdam, 1996) ; 10) L'économie montagnarde dans l'Europe méridionale (*Pastoral economies in Classical Antiquity*, éd. C. R. Whittaker, Cambridge, 1988). — III. L'approvisionnement. 11) Du blé pour Athènes (*Crux : Mélanges G.E.M. de Ste*

Croix, Londres, 1985); 12) Le rendement de la terre en Grèce (*Agriculture in Greece*, Stockholm, 1992); 13) La fève, nourriture et symbole (*La sociabilité à table*, éd. M. Aurell, O. Dumoulin et F. Thélamon, Rouen, 1992); 14) Le régime alimentaire des masses à Rome (*Nourrir la plèbe*, éd. A. Giovannini, Bâle & Kassel, 1991); 15) Problèmes de la petite enfance dans l'Italie ancienne (*The family in Italy*, éd. D. Kertzer et R. Saller, New Haven & Londres, 1991); 16) Les famines dans l'histoire (*Understanding Catastrophe*, éd. J. Bourriau, Cambridge, 1992).

Le volume se termine par une bibliographie unifiée très abondante (les travaux de Peter GARNSEY y sont représentés par 28 références) et par un index assez sommaire, mais utile.

Hubert ZEHNACKER.

L'Africa romana, 12, *Pubblicazioni del Dipartimento di Storia dell'Università degli Studi di Sassari*, 31, *Atti del XII Convegno di studio, Olbia (12-15 dicembre 1996)*, a cura di Mustapha KHANOUSSI, Paola RUGGERI e Cinzia VISMARA : Sassari, 1998, 3 vol., 1672 pages.

Les congrès qu'organise tous les deux ans le centre d'histoire ancienne de l'université de Sassari concernent en principe la seule Afrique romaine, si on en croit leur titre. Mais le contenu déborde de plus en plus ce cadre et trois régions au moins sont en fait concernées avec, outre le Maghreb, la Sardaigne et la péninsule Ibérique. Traditionnellement, un thème central et fédérateur est proposé aux intervenants, et une session est réservée aux publications de documents. Mais ici aussi on constate un élargissement régulier. En sorte que ces trois volumes traitent d'au moins quatre sujets : la terre, les esclaves, les nouveautés... et les travaux divers.

Pour l'Afrique, on trouvera une utile bibliographie des publications consacrées à l'espace rural (C. VISMARA), ainsi que des articles consacrés à l'héritage punique (M. FANTAR), aux *agrimensores*, ou encore à des produits comme l'huile, le vin et les poires, évoquées dans une intéressante communication (A. SARTORI). Pour les travaux divers, on notera surtout le retour des circoncellions (J.-P. REY-COQUAIS). Comme toujours, plusieurs sites, par exemple *Thinissut* et *Moph*[...], et diverses régions, en particulier la Tripolitaine, la région de *Segermes*, l'Aurès et la Maurétanie Tingitane, ont donné matière à réflexion. C'est ici qu'il faut mentionner les esclaves de l'Afrique qui peuvent être connus grâce à la poésie, grâce à Tacite et grâce aux inscriptions, peu nombreuses il est vrai. Les affranchis y ont laissé davantage de documents, et intervenaient dans l'administration ou encore dans les mines et carrières, comme on sait. En ce qui concerne maintenant la Sardaigne, on consultera une autre utile bibliographie qui permet de faire le point également sur l'espace rural (E. UGHI). Les travaux consacrés à cette grande île ont davantage respecté le sujet du congrès et intéressent souvent le territoire et les villes, mais aussi les sites et les régions qui la composaient. Un peu en marge se trouve une description de routes (R. D'ORIANO), et plus franchement à l'écart une étude sur la christianisation de la Corse (Ph. PERGOLA). Le troisième domaine géographique, à savoir la péninsule Ibérique, a été étudié dans des articles qui respectent assez bien le grand thème du congrès, le paysage rural. Les auteurs l'ont décrit, par exemple à partir d'un document peut-être cadastral (J. D'ENCARNAÇAO) et à partir de mosaïques. De plus, de nombreuses inscriptions ont été publiées quand elles étaient inédites, par exemple des textes trouvés en Cyrénaïque (J. REYNOLDS), ou d'autres relevant de l'épigraphie libyque et néopunique de Tunisie (M. GHAKI). Mais cette discipline est surtout enrichie grâce à la relecture de textes déjà connus ou à des commentaires nouveaux. Enfin, quelques travaux amènent le lecteur aux limites

de ces régions et de la période étudiée. La question des contacts entre les grands ensembles ou les sous-ensembles de la Méditerranée antique ne peut plus être passée sous silence. De même, les chercheurs s'intéressent de plus en plus aux périodes antérieures à la conquête romaine d'une part, et d'autre part au passage entre l'Antiquité et le Moyen Âge (A. SIRAJ). Ces trois volumes foisonnants constituent une fois de plus, et malgré la qualité très variable des communications, un outil essentiel pour connaître l'Afrique, la Sardaigne et la péninsule Ibérique dans l'Antiquité.

Yann LE BOHEC.

Anssi LAMPELA, *Rome and the Ptolemies of Egypt. The Development of their Political Relations 273-80 B.C.* (Commentationes Humanarum Litterarum, Societas Scientiarum Fennica, 111) : Helsinki, 1998, 301 pages.

Le livre de A. LAMPELA permet de faire le point sur les relations entre la Rome républicaine et l'Orient, plus particulièrement l'Égypte. Le but de l'auteur est essentiellement de montrer que les relations entre Rome et l'Égypte ont été plus importantes qu'on ne le croit généralement. Pour ce faire, il insiste sur ce qui constitue pour lui des moments clés : 273 bien sûr, avec l'envoi par Ptolémée II d'une ambassade à Rome et l'ambassade romaine à Alexandrie, en retour, premier signe concret de relations entre Rome et le monde grec. Puis 201/200, quand Rome, sur la demande des régents, devient « foreign guardianship » du jeune roi mineur Ptolémée V, ce qui lui permet de se poser en champion de Ptolémée V contre Philippe d'abord, Antiochos III ensuite. Vient après « the day of Eleusis », après la victoire de Pydna, à l'occasion duquel l'indépendance lagide est préservée grâce à Rome. Une analyse approfondie du testament de Ptolémée Évergète en 155 lui permet de conclure que, s'il a peu d'impact direct dans les relations entre les Romains et les Ptolémées, il a en revanche une grande influence à long terme comme modèle pour les derniers Ptolémées. À partir de la seconde moitié du IIe siècle, en effet, des changements se préparent ; les relations économiques s'intensifient, les visites en Égypte deviennent plus nombreuses, le potentiel économique de l'Égypte se fait plus familier, et surtout les généraux romains voient dans l'Égypte un objet d'ambition : la décision de mettre Alexandre II sur le trône ne diffère pas de l'attitude antérieure de Rome vis-à-vis de l'Égypte ; il s'agit de se poser en arbitre, d'obliger chacun à la gratitude et à la loyauté. Seulement en 80, ce n'est plus le Sénat, mais Sylla qui agit. Le roi d'Égypte devient son protégé personnel. Et le testament de ce même Alexandre II, toujours en 80, fournit une raison « légitime » pour annexer l'Égypte.

Au total, des relations marquées par l'amitié (à l'exception des 17 dernières années du règne de Ptolémée VI). Même si Rome et les Ptolémées ne se sont jamais battus du même côté, la politique menée par ces derniers a été souvent importante pour les succès romains.

Les thèses de A. LAMPELA peuvent certes ne pas toujours emporter l'adhésion du lecteur. Il n'en reste pas moins que son livre a le mérite d'offrir une synthèse sur une question souvent traitée, mais dans des ouvrages relativement anciens ou qui ne couvrent qu'une partie de la période envisagée par l'auteur.

Catherine WOLFF.

Attilio MASTROCINQUE, *Studi sulle guerre Mitridatiche* (Historia Einzelschriften, 124) : Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1999, 128 pages.

Le personnage de Mithridate VI Eupator compte au nombre des plus fascinants qu'ait connus l'histoire. Il prit le pouvoir dans le royaume du Pont entre 121 et 119. Dans une première partie de son règne, il s'appliqua non sans succès à étendre son domaine, vers la Crimée et le Bosphore (110-106), vers la Paphlagonie (v. 105) et vers la Cappadoce (v. 104-103). Il se rendit célèbre par le massacre des Italiens qu'il organisa en 88 et qui l'amena à étendre son influence sur l'ensemble de l'Anatolie et la Grèce, menaçant un temps la puissance grandissante de Rome. La seconde partie de son règne est occupée par des conflits permanents contre des Romains en général illustres, puisque son premier adversaire s'appelait Marius (99-98). Il s'opposa aux visées d'Aquilius sur l'Arménie (90), à Sylla (87-84), qui assiégea Athènes, rencontra ses troupes dans deux batailles célèbres, à Chéronée et Orchomène, lutta avec Muréna. Ses succès lui permirent d'étendre son influence et, si Lucullus ne sut pas le vaincre (72-69), il perdit sa puissance et la vie au terme d'un conflit dans lequel il eut en face de lui le grand Pompée (66-63). Sa biographie a été écrite récemment par des auteurs qui ont su résoudre les principaux problèmes historiques posés par ce personnage, McGING (1986), SIMONETTA (1977) et de CALLATAŸ (1997), pour ne citer que les pricipaux d'entre eux. Nous disposons donc de bonnes synthèses sur le personnage. Attilio MASTROCINQUE le sait, et il n'a pas voulu donner une vision personnelle des événements ; il a préféré rédiger une série d'études ponctuelles, en sorte que l'ouvrage que nous présentons ici est en réalité formé par une série d'études de détails ; il s'agit en quelque sorte du regroupement de plusieurs articles, avec des transitions et un thème central, l'étude des sources, ce qui lui donne son unité et en fait un vrai livre.

La première réflexion de l'auteur concerne les causes de la guerre. Cette dernière résulte, selon lui, d'un conflit entre l'expansionnisme de Mithridate et la volonté de Marius et de ses amis, personnages pétris d'ambitions politiques et soucieux d'intérêts économiques ; l'économisme, on le voit, fait encore des ravages, et ces préoccupations d'argent mériteraient d'être approfondies. Le reste de l'ouvrage constitue un précieux instrument de Quellenforschung. Ainsi, à propos de la première mission de Sylla, qu'il faut dater de 95, il montre qu'Appien, dans le *Mithridateios*, notre principale source pour la période, a utilisé une autre source que Justin. En effet, ce dernier suit une tradition favorable à Marius, ce qui fait qu'il passe sous silence la victoire de Sylla au détriment de Tigrane et l'installation au pouvoir d'Ariobarzane en 95. Cette quête n'est pas inutile pour la simple narration des événements ; de même qu'elle a précisé la date de la mission de Sylla, comme nous l'avons dit, elle rappelle que les hostilités contre Rome ont commencé non pas en 88 mais dès 89, alors que Rome était encore empêtrée dans les difficultés de la Guerre Sociale. Le livre présente toujours un grand intérêt par son souci de mieux connaître les sources des différents auteurs qui ont écrit sur les entreprises de Mithridate. Le IV^e^ chapitre propose un modèle de Quellenforschung ; la conclusion la plus utile concerne le *Mithridateios* d'Appien, qui a été écrit surtout à partir des *Mémoires* de Sylla. Au passage, Posidonius est littéralement démoli : les fragments qui ont été conservés sur cette période de l'histoire fourmillent d'erreurs et n'ont sans doute été compilés qu'à partir des racontars de soldats. On termine avec un retour à l'histoire événementielle : si Sylla a taxé les cités d'Asie, ce fut pour payer ses hommes et pour acheter ses ennemis. Cette analyse même reste liée au problème des sources : Attilio MASTROCINQUE montre que, sur ce point, Appien a sans doute suivi Strabon.

Cet important et intéressant ouvrage présente donc un double intérêt. D'abord, il corrige la vision traditionnelle sur plusieurs points, en général des détails, il est

vrai. Ensuite, il fournit des éléments indispensables pour comprendre les auteurs qui ont écrit l'histoire de Rome dans la première moitié du Ier siècle avant notre ère. C'est ce qu'en toute modestie Attilio MASTROCINQUE appelle « faire des petits pas » (p. 110); je considère qu'il nous fait faire par cet ouvrage un grand pas.

Yann LE BOHEC.

Ralf URBAN, *Gallia rebellis* (Historia Einzelschriften, 129) : Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1999, 165 pages.

L'histoire et le latin se mêlent pour donner son intérêt et aussi ses limites à cet ouvrage qui part d'une étude de vocabulaire : l'auteur a recherché tous les cas où les mots *Gallus, Gallia, ...*, et *rebellio, rebellis, ...*, sont réunis. Sa recherche l'a amené à prendre en compte une autre expression, celle de *dux Gallorum*, qui désigne un chef romain intervenant en Gaule dans des circonstances exceptionnelles. L'intérêt de l'enquête est considérable : elle permet de refaire toute l'histoire de la Gaule. Le danger cependant est double : d'une part, le risque est grand de mettre sur le même plan des mouvements dont les uns sont politiques, « nationaux » (guerre de Vercingétorix, etc.) et les autres sociaux (bagaudes, etc.); d'autre part, des débordements géographiques menacent le lecteur. De la sorte, on comprend mal ce que viennent faire au début du livre les Insubres et les Boïens qui ont menacé Rome au IIIe siècle et les Celtes de Cisalpine qui se sont alliés à Hannibal à partir de 218 avant J.-C. On arrive seulement après ces passages à l'affaire Fonteius et à la Guerre des Gaules, qui permet à César de porter le titre de *dux Gallorum*, repris par Marc Antoine en 44-43 et, potentiellement, par Agrippa. Des affaires mineures (Serenus, Gaetulicus, Valerius Asiaticus) prennent place entre des crises plus graves, la révolte de Florus et Sacrovir en 21 et celle de Julius Vindex en 68. Mais, précisément, il n'existe aucun rapport entre une insurrection de notables contre l'impôt et l'opposition d'un aristocrate à un tyran. L'année des quatre empereurs, ensuite, voit les troubles se multiplier, occasion pour R. URBAN de revenir sur Vitellius, *dux Germanorum* et pas *Gallorum*, sur Maricc, sur les entreprises de Classicus et de Sabinus. On ne peut pas nier que la période qui suivit connut un grand calme. Il faut en effet attendre le temps de Commode et la guerre « des déserteurs » pour parler de nouveau de troubles en Gaule. L'auteur se demande ensuite si Clodius Albinus, dont le destin s'acheva en 197 à la bataille de Lyon, fut perçu comme un *Gallus rebellis* : il serait amusant que cet Africain, gouverneur de Bretagne, ait compté au nombre des Gaulois ennemis de Rome. La méthode montre de nouveau ses limites avec la « crise du IIIe siècle ». Car, après 197, il semblerait que rien ne se soit passé, jusqu'à un hypothétique *bellum ciuile* sous Dèce et jusqu'à l'empire des Gaules de Postumus. Quelques ravages dus aux Germains devraient pourtant être pris en compte dans l'histoire de cette région. Les bagaudes du début de l'époque dioclétianique puis les soulèvements, réussis ou non, se multiplient : la révolte de Constantin contre le système tétrarchique, l'organisation d'une armée « gallo-germanique » par Magnence, la révolte de Silvanus en 355 et la proclamation de Julien comme Auguste à Lutèce, puis l'usurpation de Maximus en 383, retiennent l'attention de l'auteur, qui s'occupe ensuite des usurpateurs Eugène, Constantin III et Jovin. La série se clôt sur le retour des bagaudes au Ve siècle. Cette partie chronologique, qui ne traite aucun épisode à fond (la guerre des Gaules occupe quatorze pages), débouche sur une tentative de synthèse. En conclusion, l'auteur pense que les « Gaulois révoltés » sont perçus comme tels à la fin de la République pour des affaires de politique intérieure, sous le Haut-Empire pour des épisodes de guerre civile et sous le Bas-Empire pour des usurpations. Mais ce titre dépend

de qui l'octroie et exprime souvent le point de vue du vainqueur. Pour la période républicaine, on ne possède que peu de renseignements et, pour les deux périodes suivantes, les facteurs de révolte se mêlent et se croisent ; il faut éviter de caricaturer la réalité, de vouloir la plier à des systèmes. Il n'en reste pas moins que ce livre présente le double avantage de remettre en honneur l'histoire événementielle de la Gaule et de donner des bibliographies, pas toujours complètes il est vrai, sur les troubles dont elle a souffert. Nul doute qu'il sera utilisé en France comme en Allemagne.

Yann LE BOHEC.

Bert FREYBERGER, *Südgallien im 1. Jahrhundert v. Chr., Phasen, Konsequenzen und Grenzen römischer Eroberung (125-27/22 v. Chr.), Geographia Historica*, 11 : Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1999, 317 pages, 3 planches.

Il est toujours agréable de présenter un bon livre. Celui-ci se caractérise par son sérieux, également par une solide érudition germanique qui tient compte d'une bibliographie abondante et qui confronte avec fruit les sources littéraires d'une part, la documentation archéologique et épigraphique de l'autre. L'auteur se propose d'étudier la romanisation et l'organisation de la Transalpine au cours du Ier siècle avant notre ère.

Dans un ouvrage dont le contenu est atomisé en courts paragraphes, il est possible de distinguer une première partie consacrée à la population de la région jusqu'à la conquête romaine. Les Celtoligures sont en général identifiés par leur langue et par certains caractères que dévoile l'archéologie, comme les armes et la céramique. Dans tous ces domaines, ils se révèlent très sensibles aux influences venues de Marseille. Les Grecs, eux, ne doivent pas être réduits aux seuls Marseillais, ce qui explique que leur rôle dans l'hellénisation du Midi de la Gaule est encore plus actif qu'on ne pourrait le croire. Ils permettent la naissance d'une civilisation mixte, identifiée par des inscriptions que les épigraphistes appellent les « gallo-grecques », rédigées en langue gauloise et écrites avec des caractères grecs. Les premiers Italiens arrivés dans cette contrée appartenaient au monde du commerce. Ils cédèrent la place aux soldats, appelés au secours par les Marseillais contre des Celtoligures, les Salluviens, en 189, 181, 154 et 125. Après leur dernière intervention, les légions ne partirent pas et entreprirent une conquête qui dura jusqu'en 121. Il est possible d'identifier une deuxième partie consacrée aux années 121-49 avant J.-C., et qui correspond à « la conquête de l'espace ». Marquée par des troubles, comme l'invasion des Cimbres et des Teutons, ou des révoltes indigènes, en 107-106, 90, 83, 78-76, 66, 63 et 62-61, elle voit surtout l'implantation de quelques colonies de peuplement, l'élaboration d'un réseau routier (*uia Domitia*) et la mise en œuvre d'une politique agraire qui marque le paysage de centuriations, terme qui est préférable à celui, couramment employé, de « cadastres ». La naissance de vraies villes accompagne ces transformations. Les pages que nous considérons comme une troisième partie sont consacrées aux années qui suivirent 49, et vont jusqu'en 27/22 avant J.-C. Si Marseille, pour avoir fait le mauvais choix entre Pompée et César, est sévèrement punie, les autres cités grecques et les agglomérations celtoligures continuent à se développer. Mais c'est surtout la romanisation qui progresse. César et Octave accordent la citoyenneté romaine à des individus et à des communautés. L'exemple le plus connu de ces prospérités locales est constitué par la famille des Domitii Aquenses étudiée par Yves BURNAND. Les institutions municipales imitent partout le modèle italien, les monuments funéraires à la romaine se répandent aux

sorties des villes, et la religion donne matière à de multiples syncrétismes (Apollon est Bélénos, et Rudianus devient Mars Rudianus, par exemple).

En conclusion, l'auteur rappelle que Rome apporte une certaine uniformisation, mais en souplesse et avec une sage lenteur. La situation ne change vraiment qu'après 49 et bouleverse plus la culture que l'économie. Le résultat de cette évolution est résumé par une formule célèbre de Pline l'Ancien (*H.N.*, III, 31) qui, à propos de la Transalpine, considère qu'elle est *Italia uerius quam prouincia*.

Yann LE BOHEC.

Greg WOOLF, *Becoming Roman, The Origins of Provincial Civilization in Gaul*, Cambridge, 1998, 296 pages.

L'auteur, comme il convient, expose son propos dans l'introduction : étudier la culture dans une région de l'empire romain, la Gaule. Il explique que la culture dans ce cas est inséparable de la « romanisation », mot qui désigne à la fois un processus et son résultat, ce qui ne va pas sans créer une certaine ambiguïté. Il pense que, d'une manière générale, les Gallo-Romains ont oublié l'héritage celtique au profit d'une civilisation imposée par la conquête, fruit de l'impérialisme. Il pose alors la question de la « résistance » (p. 19-23), ce qui ne nous paraît pas indispensable ; cette notion peut en effet relever du domaine de la politique et de l'idéologie, ou encore de la littérature, mais pas de celui de l'histoire, car elle est parfaitement anachronique pour l'Antiquité. Pour en revenir à l'évolution de la culture en Gaule, on lira qu'elle s'explique notamment par le fait que les puissants, qui sont aussi les riches, ont pris aux conquérants une série de valeurs comme *dignitas, religio*, etc. Ils y ont été d'autant plus sensibles que la romanisation leur procurait des avantages en matière de droit et de fiscalité sur lesquels il faudra bien que quelqu'un fasse un jour une enquête exhaustive. Avec les documents utilisés, il est possible d'aborder la question de cette transformation culturelle de deux manières : examiner comment les Romains voyaient les Gaulois, et aussi étudier comment les Gaulois se voyaient eux-mêmes.

L'épigraphie le permet et l'auteur montre la diversité géographique (p. 82-91) et historique (p. 91-98) de la Gaule, où les inscriptions se répartissent différemment suivant les périodes et les régions. De même, elles n'intéressent pas également tous les milieux, et on peut isoler des « classes sociales à inscriptions » (p. 98). Si la diversité règne dans la société, elle affecte aussi les genres de vie, d'où un retour sur un problème ancien : les campagnes auraient-elles été des conservatoires de la tradition celtique ? La question présente d'autant plus d'intérêt que la Gaule possédait moins de villes que d'autres régions de l'empire. En fait, les notables vivaient à la fois en ville et à la campagne, comme le montre le dense réseau de villas connues par l'archéologie ; d'autres documents, comme le célèbre *Testament du Lingon* vont dans le même sens. Il faut donc conclure que l'ensemble des Gaulois, paysans et citadins confondus, communiaient aux mêmes valeurs culturelles. Ils communiaient aussi aux mêmes valeurs marchandes. La conquête avait amené la nouveauté dans les modes, les habitudes et les besoins, ce qui renforçait le phénomène de romanisation. L'uniformisation de produits achetés et la quantité des importations provoquèrent une vraie « révolution » (p. 181), qui elle aussi caractérise la civilisation gallo-romaine (sur les circuits économiques, il aurait peut-être été bon d'utiliser davantage le livre de B. CUNLIFFE, *Greeks, Romans and Barbarians*, 1988, traduit en français en 1993 sous le titre *La Gaule et ses voisins*). Un court chapitre sur la religion expose que les dieux celtiques ont été servis par des rites romains, ce qui constitua un véritable « compromis » (p. 225). La description

de cette société, de ces genres de vie, de cette économie et de cette religiosité, notamment, mais pas exclusivement d'ailleurs, contribuent à justifier la conclusion de l'auteur : une culture gallo-romaine originale a bien existé. Le livre se clôt sur une bibliographie assez longue et un index assez court.

Greg WOOLF a voulu écrire un livre à thèse, et cette thèse incite à la discussion. La juxtaposition et la fusion de cultures différentes, celtique et romaine, ont pu se faire sans conflits majeurs. Mais il me semble que l'élément celtique a été un peu sous-estimé dans ce livre. Deux lacunes expliquent ce sentiment. La première concerne la documentation archéologique qui n'a pas été utilisée, ou trop peu, ou trop mal : on ne peut pas la réduire à quelques cartes. S'il est bien de montrer la dispersion des peintures murales trouvées en Gaule (p. 204), n'eût-il pas été mieux de donner quelques reproductions et de les commenter ? La thèse de la romanisation en serait, d'ailleurs, sans doute sortie renforcée. Mais il n'est pas invraisemblable qu'avec la sculpture, par exemple, le résultat ait été quelque peu différent. Pas le moindre vase, pas le moindre relief, pas de photographies : c'est bien désolant. La deuxième lacune concerne la religion qui, à mon avis, imprégnait profondément toutes les mentalités collectives et présentait de ce fait une importance fondamentale pour tous. Le chapitre qui lui a été consacré paraît bien court et ne fait pas toute sa place à un phénomène certes difficile à appréhender mais essentiel, celui des syncrétismes (on verra à ce sujet un article consacré à une autre partie de l'empire mais qui, du point de vue de la méthode, reste essentiel : M. LE GLAY, dans *Les syncrétismes dans les religions de l'Antiquité*, Leyde, 1975, p. 123-151). Si l'on veut vraiment traiter de la culture dans le monde romain, on ne peut pas ne pas consacrer de plus vastes développements à la question de l'*interpretatio romana*. C'est ainsi que, dans un travail récent, j'ai trouvé deux divinités celtiques anonymes sous un couple en apparence bien romain, Mars et Bellone (*Société historique et archéologique de Langres, Bulletin*, XXII, n° 324, 1996, p. 59-73).

Ces remarques ne doivent pas cacher le plaisir que procure la lecture de ce livre qui suscitera évidemment d'autres réactions, ce dont on ne peut que se réjouir.

Yann LE BOHEC.

Cités, Municipes, Colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain, édité par Monique DONDIN-PAYRE et Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER : Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, 487 pages.

La romanisation est actuellement l'objet de réflexions destinées à approfondir et à préciser cette notion fort vague. Dans le cadre du programme « L'empreinte de Rome sur les Gaules et les Germanies », l'U.M.R. 8585 du C.N.R.S. mène dans ce domaine, depuis cinq ans, des travaux dont cet ouvrage nous présente les premiers résultats. Ce livre fait le point sur les aspects institutionnels, réservant les questions linguistiques et l'intégration civique à des publications ultérieures. Le terme municipalisation est pris dans le sens large d'organisation civique. À l'exception d'une intervention de M. CHRISTOL sur la Narbonnaise, les communications concernent uniquement les Trois Gaules et les Germanies.

Une première série d'articles évoque les progrès de l'organisation civique, dans des zones différentes. À propos de la Narbonnaise, M. CHRISTOL insiste sur l'action capitale de César, sans doute à l'origine de l'octroi général du droit latin à la province. La liste des cités de Narbonnaise contenue dans Pline l'Ancien décalque une *formula provinciae*, élaborée en 27 av. J.-C., qui ne connut pas de grands bou-

leversements par la suite. Présentant les trois colonies de la Suisse actuelle, R. FREI-STOLBA, A. BIELMAN et H. LIEB rejettent au contraire l'idée que Nyon et Augst découleraient d'un plan d'ensemble césarien. La fondation de la troisième colonie, Avenches, par Vespasien, latine et non romaine, serait une récompense, et non une sanction, accordée aux Helvètes. En Germanie, étudiée par H. GALSTERER, les colonies romaines de Cologne et Xanten furent implantées dans des villes déjà romanisées. En fondant Xanten, Trajan réalisa un projet élaboré par Domitien.

Les institutions civiques retiennent en second lieu les intervenants. Elles donnent lieu à deux tableaux généraux, pour les Trois Gaules (M. DONDIN-PAYRE) et les Germanies (M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER), mais elles sont évidemment présentes dans toutes les communications. Leur étude est étroitement articulée à une réflexion sur l'organisation de l'espace. M. DONDIN-PAYRE aborde spécialement le problème des *pagi* et des *vici*. Leur différence ne réside pas dans leur caractère rural ou urbain, mais dans leurs institutions. Le *pagus* calque les institutions de la cité (magistrats, décrets), que le *vicus* ne possède pas. La réalité du *vicus* réside dans ses habitants, les *vicani*, qui s'organisent collectivement pour agir. Cette attention à l'espace se retrouve dans l'article d'E. DENIAUX sur deux cités de Normandie, les Viducasses et les Unelles. Suivant l'évolution de la romanisation, le chef-lieu des Unelles fut fixé successivement à Coutances, Valognes, *Crouciatonum* (Carentan ou Saint-Côme-du-Mont), avant de revenir à Coutances.

Le milieu des notables municipaux est au cœur de deux interventions. L'épigraphie de la colonie romaine de Lyon, analysée par F. BÉRARD, nous a laissé paradoxalement moins d'exemples de décurions que de sévirs augustaux. On note une surreprésentation des simples décurions par rapport aux magistrats, qui peut s'expliquer autant par le prestige particulier des décurions lyonnais que par l'absence des inscriptions du forum, lieu de concentration habituel des témoignages sur les notables de premier plan. En Gaule Belgique et Germanie inférieure, S. DEMOUGIN souligne l'absence des vétérans dans les curies, à cause de leur immunité, confirmant des travaux analogues pour l'Afrique et le Danube.

Les institutions religieuses constituent le dernier axe directeur de cet ouvrage. J. SCHEID mène une réflexion générale sur les aspects religieux de la municipalisation. L'exemple des lois municipales d'Espagne lui sert de modèle pour comprendre la marche de la romanisation en Gaule. Les statuts des cités latines impliquaient l'organisation de quelques prêtrises romaines, mais laissaient une très grande liberté aux aristocrates pour adapter le modèle romain aux conditions locales. Dans son étude sur les prêtrises civiques, W. VAN ANDRINGA insiste sur le rôle central des prêtres du culte impérial, *sacerdotes* ou flamines. À Rennes, l'érection par le flamine T. Flavius Postuminus de statues des divinités des *pagi* dans la basilique du temple de Mars Mullo indique comment le culte impérial articulait les différents niveaux des cultes civiques.

Deux notions résument la municipalisation aux yeux des auteurs : unité et diversité. Le modèle romain est partout à l'œuvre et les traces du passé indigène fort rares. Mais les diversités locales fourmillent, donnant un profil spécifique à certaines provinces, comme l'Aquitaine (en terme de magistratures) ou les Germanies (présence de municipes, absents dans les Trois Gaules).

Christophe BADEL.

Francis X. RYAN, *Rank and Participation in the Republican Senate* : Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1998, 394 pages.

Cet ouvrage consacré à la participation dans le sénat républicain est subdivisé en deux parties nettement distinctes. La première est consacrée aux sénateurs qui

avaient géré une magistrature inférieure au consulat, en particulier les tribuniciens et les questoriens, groupe négligé jusque-là par l'historiographie, et que l'auteur désigne sous le terme générique de *junior senators*. Le premier chapitre s'interroge sur l'existence d'un quorum lors des séances du sénat, et conclut par l'affirmative, mais seulement dans certaines occasions. Le quorum requis devait être d'un tiers des sénateurs. L'examen de divers passages du corpus cicéronien amène F. RYAN à conclure que l'expression *frequens senatus* a un sens technique, et désigne une session requérant un quorum. Ce dernier, même bas, était parfois difficile à atteindre, et l'absentéisme était tel que même un humble questorien pouvait prendre la parole. Le chapitre suivant réexamine d'abord l'étymologie de l'expression *pedarii senatores*, comprise en général comme désignant les sénateurs qui ne peuvent exprimer leur avis qu'en votant avec leurs pieds, et propose d'y voir des sénateurs dont les chaussures diffèrent de celles des magistrats curules, mais cette théorie n'emporte pas la conviction. Après avoir constaté qu'ils ne constituaient pas un groupe défini officiellement, l'auteur montre que rien ne permet de conclure à leur infériorité, et que tous les sénateurs avaient la possibilité et le droit de prendre la parole, puis cite certaines sources prouvant qu'ils le faisaient effectivement. Le troisième chapitre examine les relations entre le rang et la participation au débat, en commençant par remettre en question toute une série de privilèges qualifiés d'hypothétiques, comme celui réservé aux anciens censeurs et anciens dictateurs, qui leur aurait permis de parler avant les consulaires, ou ceux dont jouiraient les patriciens et les prêtres. En fait, tous parlent à la place correspondant à la magistrature qu'ils ont gérée. RYAN conclut donc qu'il existait au sein du sénat républicain une possibilité de prendre la parole bien plus grande qu'on ne l'estime généralement.

La deuxième partie de l'étude est consacrée au rang consulaire, et s'intéresse dans un premier temps au *princeps senatus*. L'auteur cherche à préciser la chronologie du *principatus*, et propose de fixer la création de cette institution entre 275 et 230. Si le *principatus* n'a pas été aboli par Sylla et si sa suppression n'est pas attestée par la suite, il est bien établi qu'en 71, le *princeps* n'était plus le premier à prendre la parole au sénat. Le chapitre suivant est consacré à l'établissement d'une liste des *principes senatus* attestés, au nombre de 24, auxquels s'ajoutent huit *incerti*. Cette prosopographie vient utilement compléter les listes établies jadis par MOMMSEN, WILLEMS et SUOLAHTI. L'auteur étudie ensuite les modalités de nomination au *principatus*, et estime, contrairement à la théorie de MOMMSEN, que les plébéiens n'en étaient nullement exclus. Il insiste sur la césure de 209 : avant cette date, le censorien le plus ancien était toujours désigné, alors qu'après, des consulaires pouvaient aussi accéder à cette fonction. À partir de 209, le nombre de sénateurs éligibles augmente donc nettement, et le choix des censeurs tend à favoriser ceux dont les mœurs sont irréprochables. Les deux derniers chapitres s'intéressent aux autres sénateurs qui bénéficiaient du droit de parler en premier, en analysant le cas des consuls désignés, dont le privilège doit être assez ancien, mais sans qu'il soit possible de le dater avec précision, puis celui des consulaires. RYAN tente d'expliquer le transfert de préséance au *princeps*, puis de lui aux consulaires, deux faits sur lesquels les sources sont particulièrement elliptiques. L'abolition de la préséance du *princeps* s'expliquerait par le fait que ce poste semblait aux Romains un anachronisme indéfendable, en particulier parce qu'il s'agissait d'une fonction exclusivement réservée aux anciens censeurs. Le dernier chapitre examine l'influence exercée par le sénateur habilité à parler en premier, qu'il s'agisse du *princeps senatus*, d'un consul désigné ou d'un consulaire, et montre que l'avis énoncé par ces derniers l'emportait bien moins souvent que celui exprimé par le *princeps*. L'auteur estime que le *princeps* détenait une influence particulière, mais sans pouvoirs légaux, et il rend leur place aux autres sénateurs, y compris ceux qui n'avaient pas géré

de magistrature curule. Cet ouvrage, qui remet en cause un certain nombre de notions que l'on croyait solidement établies, et prend souvent le contre-pied de la thèse récente de Marianne BONNEFOND-COUDRY, suscitera sans aucun doute de nombreuses discussions fécondes.

Agnès BÉRENGER-BADEL.

Christian-Georges SCHWENTZEL, *Cléopâtre* (Que sais-je ?, 3440) : Paris, P.U.F., 1999, 127 pages.

Ce petit ouvrage, utile et bien fait, correspond parfaitement à l'esprit de la collection : il fait « le point des connaissances actuelles » sur Cléopâtre. De la collection, il a aussi les qualités et les défauts, dont on ne saurait faire grief à l'auteur : il va à l'essentiel, mais il affirme plus qu'il ne démontre, et l'absence d'iconographie (hormis quelques croquis sommaires) et de plans nuit à la lecture des pages consacrées aux « portraits de Cléopâtre » (p. 66 sqq.) ou à « l'Alexandrie de Cléopâtre » (89 sqq.).

Après une introduction centrée sur les sources traitant de Cléopâtre (où, curieusement, la fin de la *Guerre civile* est attribuée à Hirtius — confusion avec le l. VIII de la *Guerre des Gaules* ?), l'ouvrage s'organise autour de huit chapitres. Le premier est consacré aux « Ptolémées, ancêtres de Cléopâtre ». Peut-être n'était-il pas nécessaire de remonter en détail jusqu'à Alexandre le Grand et aurait-on pu commencer avec les « Ptolémées de la décadence » ; mais ce panorama a le mérite de donner la profondeur historique au règne de Cléopâtre. Celui-ci ne commence d'ailleurs qu'au chapitre 3, le chapitre 2 étant consacré à son père Ptolémée Aulète ; on peut, de nouveau, douter que le personnage mérite autant d'attention, sauf pour mettre en valeur l'atmosphère délétère dans laquelle fut élevée la fillette ; l'auteur y consacre un paragraphe laconique (p. 16), laissant le lecteur quelque peu sur sa faim.

Les trois chapitres suivants, qui couvrent la biographie de Cléopâtre, sont en tous points excellents. On saluera avec satisfaction le respect raisonné que manifeste l'auteur à l'égard des données de la tradition (par ex., p. 25 ou 36), souvent abusivement mises en doute. Et nous souscrivons presque entièrement à ce qu'il dit de la marche à la royauté de César (p. 30 sq.) ; notre seule réticence portera sur son caractère exclusivement hellénistique ; trop d'éléments remontant à la royauté romaine sont perceptibles pour qu'on ne soupçonne pas César d'avoir voulu réaliser une synthèse entre les différentes formes, modernes et anciennes, de royauté. Quant à l'absence de mention à Césarion dans le testament de César, l'auteur, qui s'en étonne (p. 31), en donne lui-même la raison à la page suivante : destiné à régner avec sa mère, qu'aurait-il eu à faire des « pauvres » (au regard de la richesse de l'Égypte) biens de César ? D'autre part, nul plus que nous, qui y avons un peu contribué, ne sera satisfait de voir enfin justice rendue à Antoine : la « traversée du désert » (p. 38) qu'a connue Cléopâtre de 40 à 37 montre qu'il n'était pas subjugué par elle ; il n'a jamais épousé régulièrement Cléopâtre ; il n'a jamais pris le titre royal ; la cession de territoires à l'Égypte « n'amenuisait en rien la puissance romaine en Orient » (p. 41) ; bref, tout cela n'est que propagande octavienne. Et même, l'auteur est en-deçà de la réalité : le fameux « triomphe » d'Antoine à Alexandrie ne pouvait être appelé ainsi que par un abus de langage tendancieux, tant la cérémonie avait peu de chose à voir avec celle du triomphe romain.

Les chapitres 6 et 7 sont consacrés à « l'idéologie royale » et à l' « Égypte de Cléopâtre ». Solides et bien documentés, ils apportent ce qu'il y a de plus récent sur la question, depuis l'identification proposée de la Vénus de l'Esquilin avec Cléo-

pâtre jusqu'aux doutes sur la réalité, ou du moins l'importance, de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, en passant par les fouilles d'Y. EMPEREUR. Un dernier chapitre enfin traite sommairement du « mythe de Cléopâtre », né de la caricature de femme fatale présentée par la propagande octavienne et développé, à coups de fantasmes mêlant érotisme et mort, jusqu'à l'époque moderne. Rien de neuf là-dedans, mais le recensement, pour être rapide, est bien fait. La conclusion rend hommage à celle qui « employa tout son talent à éviter la désagrégation du dernier royaume hellénistique » (p. 119) et reconnaît que la véritable Cléopâtre nous échappera toujours, à cause de la propagande ennemie certes, mais aussi à cause de son art consommé d'actrice. L'auteur n'ose pas dire qu'elle a peut-être bien inventé la « politique-spectacle ».

Paul M. MARTIN.

Temi Augustei. Incontro di studio, mercoledi 5 Giugno 1996, Université Ca'Foscari di Venezia, Facoltà di Lettere e filosofia : Amsterdam, éd. A. M. Hakkert, 1998, 121 pages.

Ce recueil de sept articles en italien propose une approche interdisciplinaire des problèmes relatifs à l'établissement du principat. Il s'est agi pour les auteurs de s'interroger sur la façon dont on chercha, à l'époque, à atteindre le consensus, sur ce que furent les formes d'expression de l'opposition, et celles de la répression. Ces chercheurs se sont également intéressés à l'étude de la fonction des messages visuels, à l'utilisation de l'espace public, à l'élaboration des codes d'autoreprésentation, à l'articulation, enfin, entre la communication politique orale et écrite.

Dans le premier de ces essais (« Pietas di Ottaviano e pietas di Sesto Pompeo »), G. Cresci MARRONE s'est employée à montrer comment le thème de la *pietas* était devenu en 43 un terrain d'affrontement entre Octave et Sextus Pompée; l'auteur insiste en particulier sur le contexte des proscriptions, qui avait pu conduire des fils à dénoncer leurs pères, ou du moins à ne pas se compromettre pour eux; il insiste ensuite sur l'efficacité linguistique d'un type de propagande populaire investissant les mythes appartenant au patrimoine culturel commun ou local, et utilisant comme vecteur la communication orale et iconographique (les monnaies en particulier).

Un autre essai fort bien documenté, précis et convaincant, celui de V. PIO (« Il 'partito' dei proscritti nello scontro politico del secondo triumvirato ») dans lequel l'auteur essaie de faire le tour des différents canaux de communication qui permirent à Sextus Pompée d'entretenir assez régulièrement sa popularité à Rome malgré l'éloignement de son quartier général établi en Sicile.

L'article de L. MONDIN, « Le Foglie e le alghe », propose quant à lui une lecture particulièrement fine du *Carmen* III, 17 d'Horace. Une analyse stylistique très précise permet de mettre en évidence le jeu parodique à l'intérieur de l'éloge d'Aelius Lamia et de la présentation de sa généalogie; cet éloge cacherait en réalité celui de l'*Italica uirtus*, de ses rites, de l'étroitesse de son cadre de vie rural et pacifique, d'un ensemble de valeurs qui auraient été celles de l'ami d'Horace. L'étude du mouvement du texte révèlerait que le poète a voulu opposer deux sphères de valeurs, deux temporalités : la grandeur d'un temps mythique et l'immédiateté du *carpe diem*. D'excellents rapprochements permettent d'éclairer la cohérence allégorique du jeu des images (les feuilles, les algues, le paysage), de révéler les allusions, les réminiscences de l'Iliade, de la tradition élégiaque, de Virgile.

A. FRANZOI dans « Lettura di Ovidio, *Amores*, 1, 15 » relève, pour sa part, les allusions aux poétiques passées ou contemporaines qu'il relève dans ce texte d'Ovide,

et rend compte de la façon dont ce dernier entendait se situer par rapport à elles.

L'article de V. GALLIAZZO, « Augusto e la riorganizzazione della città di Roma » montre de son côté avec beaucoup de clarté et de précision comment Auguste ou son entourage se sont attachés à lancer de nombreux modèles urbanistiques et architectoniques (palais, tombes dynastiques, thermes). Il laisse aussi apparaître comment le souci de propagande de l'empereur, étroitement lié à son ambition édilitaire, avait pu conduire à la naissance d'une seconde Rome, celle des quatorze régions, une capitale digne de la domination romaine.

Le bref essai de F. ROHR VIO (« Strategie autocensorie e propaganda Augustea : la Morte di Servilia nel racconto di Velleio ») met en lumière avec beaucoup de finesse la façon dont le récit de la mort de Servilia, l'épouse de Lepidus, le fils du triumvir, a été l'objet d'une auto-censure; cette dernière visait à faire disparaître la symbolique politique de ce suicide que Velleius aurait dû comparer à la fin de Porcia, l'épouse de Brutus, en raison de l'étroite ressemblance entre les méthodes employées (toutes deux avaient ingurgité des charbons ardents !); mais cette comparaison semble ne pas avoir été souhaitée, car le geste de Porcia avait surtout eu une signification politique : aussi l'auteur avait-il préféré s'en tenir au modèle qu'offrait le destin tragique de Calpurnia, malgré les différences de méthode (l'épée) et de motivation : l'amour et non pas la politique.

Enfin, la démonstration magistrale et érudite de C. FRANCO, « Ottaviano nei Cesari di Giuliano inperatore » permet de comprendre que l'empereur Julien avait fait d'Auguste, dans ses *Caesares*, le paradigme grâce auquel l'apostat s'était efforcé de construire pour lui-même et ses interlocuteurs sa propre conception de la figure impériale.

Bernard MINEO.

Claude de Lyon, Empereur romain, Actes du Colloque Paris-Nancy-Lyon, Novembre 1992, réunis et publiés par Yves BURNAND, Yann LE BOHEC et Jean-Pierre MARTIN : Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1998, 537 pages.

À l'occasion du bimillénaire de la naissance de l'empereur Claude, les universités de Paris IV, Nancy II et Lyon III ont organisé en novembre 1992 un colloque international afin de dresser un bilan de l'œuvre de cet empereur, en insistant particulièrement sur ses rapports avec les provinces gauloises.

Après une conférence inaugurale de Pierre GRIMAL, qui s'interroge sur les vertus qui poussèrent les sénateurs à diviniser Claude, les trente-quatre communications ici publiées sont regroupées selon trois grands thèmes : Claude et la société; Claude et l'administration; enfin, Claude et la Gaule. En fait, ces subdivisions ne sont pas aussi nettes qu'il y paraît à première vue. Ainsi, l'article d'Yves BURNAND, qui figure dans la première partie, analyse la diffusion du gentilice Claudius en Narbonnaise et dans les Trois Gaules, et pourrait donc aussi bien être classé au milieu des contributions consacrées aux rapports entre Claude et la Gaule.

À l'intérieur de la partie « Claude et la société », une première série d'articles est centrée sur l'image qu'ont donné de Claude divers auteurs, en particulier Sénèque (Jean-Marie ANDRÉ, qui estime que cet auteur a « contribué à durcir et à diffuser la version sénatoriale sur Claude et son principat », et Carmen CASTILLO, qui analyse la liste des victimes de Claude présentée par l'*Apocoloquintose*) et Suétone (Eugen CIZEK et Florence DUPONT). Jeanne DION tente d'estimer la valeur des écrits de Claude à travers le jugement de ses contemporains. Les quatre contributions suivantes s'appuient sur les sources épigraphiques : Antonio SARTORI étudie

les mentions épigraphiques de Claudii en Transpadane (définie dans un sens large, comprenant les régions XI mais aussi X et XI), et c'est à une enquête du même type que s'est livré Yves BURNAND, pour la Narbonnaise et les Trois Gaules. John DEVREKER s'interroge sur la contradiction apparente entre les affirmations de l'*oratio claudiana* et les listes sénatoriales, qui ne comptent que très peu de sénateurs issus de la Gaule chevelue. Silvio PANCIERA s'attache à une nouvelle inscription romaine pour étudier la politique édilitaire de l'empereur. Robert TURCAN examine les raisons qui expliquent le choix du Caelius pour édifier le temple du divin Claude. Yann LE BOHEC tente de cerner l'identité d'Onésandros, mystérieux auteur d'un traité *Du général*. Jean-Louis VOISIN étudie les seize cas de suicides recensés pour le principat de Claude, qui ne semble guère original sous cet aspect.

Les rapports entre Claude et l'administration donnent lieu à une série d'articles, qui étudient divers aspects : après une analyse générale de son œuvre par Gilbert-Charles PICARD, les thèmes monétaires sont traités par Jean-Pierre MARTIN, qui note une série d'innovations, Hubert ZEHNACKER, qui s'intéresse à l'atelier de Lyon, et François REBUFFAT, à travers le témoignage des impériales grecques. C'est ensuite l'administration provinciale qui retient l'attention de Bengt E. THOMASSON, pour qui Claude a porté une grande attention à ces problèmes. Quelques cas régionaux sont ensuite évoqués : la politique de Claude en Espagne (Marc MAYER et I. RODA), la romanisation des Helvètes (Regula FREI-STOLBA), les opérations militaires en Maurétanie (René REBUFFAT), l'annexion de la Thrace (Jerzy KOLENDO), et l'extension de la cité romaine à Cyrène (André LARONDE).

Sous le titre « Claude et la Gaule » sont enfin regroupées une série de communications autour de témoignages en majorité archéologiques. Ainsi, le développement de certaines agglomérations ou quartiers durant ce principat est analysé par H. SAVAY-GUERRAZ, J.-L. PRISSET et E. DELAVAL (quartier viennois de Saint-Romain-en-Gal), Hervé KEREBEL et F. FICHET DE CLAIRFONTAINE (Corseul-*Fanum Martis*), Claude LEFEBVRE (Metz), Jean-Paul PETIT et Jean SCHAUB (le *vicus* mosellan de Bliesbruck). La colonie de Lyon, lieu de naissance de Claude, fait l'objet, naturellement, d'une attention particulière (Armand DESBAT pour l'évolution du site, F. BÉRARD, I. COGITORE et M. TARPIN à propos d'une dédicace offerte à Jupiter et Victoria pour le salut de l'empereur, Hugues SAVAY-GUERRAZ pour le marché lyonnais de la pierre). François RICHARD étudie les divers documents figurés qui représentent le triomphe de Claude sur la Bretagne en 44. Les remarques d'Yves BURNAND viennent conclure ce riche colloque, qui renouvelle largement les études claudiennes, même si l'on peut déplorer certaines erreurs matérielles : en particulier, l'article de Jeanne DION s'interrompt brusquement au bas de la page 79, au beau milieu d'une citation de Paul de Tarse, et l'on passe directement à la contribution suivante !

Agnès BÉRENGER-BADEL.

Margaret H. WILLIAMS, *The Jews among the Greeks and Romans. A Diasporan Sourcebook*: Londres, Duckworth, 1998, 236 pages.

Pour qui s'intéresse aux Juifs, et en particulier aux sources les concernant, le livre de M. H. WILLIAMS est un complément utile à celui, beaucoup plus monumental, de M. STERN, *Greek and Latin Authors on Jews and Judaism*, 3 vols., Jérusalem, 1974-1984. En effet, au lieu de s'attacher aux écrits trop souvent remplis de stéréotypes des auteurs latins et grecs concernant les Juifs, l'auteur a essayé de regrouper les témoignages montrant ce qu'étaient réellement les Juifs, et plus particulièrement les Juifs de la Diaspora, dans l'Antiquité. Elle a utilisé pour ce

faire un matériel très divers, en privilégiant les sources épigraphiques et papyrologiques, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter, d'autant plus que certaines des inscriptions présentées n'ont été découvertes que récemment. Les sources rabbiniques sont certes très peu utilisées; il est vrai qu'elles sont souvent d'utilisation délicate, et l'auteur reconnaît elle-même cette lacune (p. XI). Les textes sont d'autre part présentés dans une traduction nouvelle.

Le plan choisi par M. H. WILLIAMS permet de cerner les différents aspects du problème. Après un premier chapitre consacré à la diaspora proprement dite, ses raisons et son extension, l'auteur étudie les relations des Juifs de la diaspora avec les autres Juifs d'abord, puis avec les Grecs et les Romains, avant de conclure sur les relations entre paganisme et judaïsme. Dans le chapitre IV cependant, consacré aux relations entre les Juifs et les autorités grecques et romaines, l'auteur, à propos de l'Égypte, aurait pu insister plus qu'elle ne le fait (p. 88) sur les potamophylaques, chargés de la garde du Nil, dans la mesure où au moins jusqu'au Ier siècle ap. J.-C., ces gardes étaient essentiellement des Juifs, basés à Alexandrie et dans les toparchies des nomes.

Les différents chapitres sont reliés entre eux grâce aux nombreux renvois de l'auteur dans les notes ou les introductions aux textes, et les différents index permettent une recherche facile. La bibliographie est abondante, mais présente quelques omissions. C'est ainsi que le livre de M. HADAS-LEBEL, *Jérusalem contre Rome*, Paris, 1990, n'est pas cité, non plus qu'un autre du même auteur, *Flavius Josèphe*, Paris, 1989. À propos de la colonie militaire fondée par Hérode le Grand (p. 8), il faudrait citer l'article de G. M. COHEN, *The Hellenistic Military Colony*, dans *T. A. Ph. A.*, 103, 1972, p. 83-95. De même, il existe à propos de la révolte de Bar Kokhba des études plus récentes que celle de E. M. SMALLWOOD, *The Jews under Roman Rule from Pompey to Diocletian*, Leyde, 1976, en particulier celles de S. APPLEBAUM, *The Second Jewish Revolt (AD 131-135)*, dans *P.E.Q.*, 116, 1984, p. 35-41 et de L. MILDENBERG, *The Coinage of the Bar Kokhba War*, Aarau, Sauerländer, 1984. Il existe enfin, concernant la diaspora, un recueil d'articles : S. J. COHEN et E. S. FRERICHS éds., *Diasporas in Antiquity (Brown Judaic Studies*, 288), Atlanta, 1993, et le livre de B. BARKOCHVA, *Pseudo-Hecateus « On the Jews ». Legitimizing the Jewish Diaspora*, Londres, Berkeley et Los Angeles, 1996.

Malgré ces quelques réserves, l'ouvrage de M. H. WILLIAMS n'en demeure pas moins un outil précieux pour tous ceux qui souhaitent trouver des renseignements concernant les Juifs de la diaspora, leur mode de vie et leur insertion dans le monde qui les entourait.

Catherine WOLFF.

Michel ABSIL, *Les préfets du prétoire d'Auguste à Commode, 2 avant Jésus-Christ-192 après Jésus-Christ* : Paris, De Boccard, 1997, 293 pages.

La préfecture du prétoire fut assurément l'une des fonctions majeures de l'État romain à l'époque impériale. Il n'existait pourtant pas d'étude spécifique sur les préfets du prétoire au Haut-Empire, seulement abordés dans le cadre plus vaste des cohortes prétoriennes, de plus dans des travaux déjà anciens (M. DURRY en 1938, A. PASSERINI en 1939). L'ouvrage de M. ABSIL vient donc combler une lacune gênante. En deux parties de longueur équivalente (une centaine de pages chacune), il présente une synthèse sur la fonction puis les fiches prosopographiques des préfets. On peut regretter que les notices biographiques se contentent d'exposer les sources et la bibliographie sur chacun des préfets, mais ne mènent

pas de discussion sur leur carrière. Les résultats fournis en synthèse en sont moins facilement vérifiables.

La synthèse conduit la réflexion selon quatre axes. Une première partie étudie la « situation sociale » des préfets, c'est-à-dire leur origine, leur carrière et les honneurs qui leur ont été conférés. Les préfets étaient issus pour l'essentiel du milieu équestre, à l'exception de la période 68-79, qui vit d'anciens plébéiens (crise de 68-69) ou des sénateurs (Vespasien) occuper le poste. Les profils de carrière sont extrêmement variés et les autres grandes préfectures équestres ne semblent pas constituer un tremplin privilégié pour le prétoire. C'est un argument de plus pour les historiens qui insistent sur l'absence de spécialisation des fonctionnaires romains et le rôle capital de la faveur impériale. On note seulement une augmentation des postes administratifs au détriment des fonctions militaires à partir des Flaviens, liée au changement de nature de la préfecture.

Deux sous-parties analysent les compétences de la préfecture dans les domaines militaire et judiciaire. Leurs pouvoirs ne sont pas clairement définis et découlent en général d'une délégation impériale, ponctuelle et provisoire. Rien ne prouve que les préfets aient eu autorité sur les troupes stationnées en Italie et leur rôle de chef d'état-major et de commandant d'armée fut toujours épisodique. L'auteur minore même leur emprise sur les cohortes prétoriennes, en affirmant que l'empereur en était le véritable chef. Leur compétence judiciaire découle de leur *imperium*, car ils reçurent en général des délégations impériales dans des procès liés à la sûreté de l'État. Leur action judiciaire au sein du *Consilium Principis* semble avoir été limitée, car ils n'étaient pas membres de droit du conseil.

Cette relative faiblesse de leur rôle administratif contraste avec l'importance de leur influence politique, dernier thème de l'étude. Dès le règne de Tibère, les préfets s'imposèrent comme des acteurs politiques majeurs, faisant et défaisant les empereurs. Quatre souverains julio-claudiens sur cinq périrent victimes de leurs préfets et les Flaviens eurent soin de limiter leur influence. La période antonine se clôtura toutefois sur une phase d'affaiblissement, car Cleander, chargé de la protection de Commode, fut nommé *a pugione* et non pas préfet du prétoire.

Cet ouvrage contribue de façon intéressante à la réflexion actuelle sur la nature de l'État romain. Son insistance sur le caractère personnel des interventions des préfets et le flou du cadre administratif dans lequel ils évoluent donne des arguments à l'école anglo-saxonne, hostile à une vision « moderniste » et bureaucratique de l'administration romaine. Il est d'autant plus dommage que les conclusions de ce travail soient affaiblies par le caractère trop rapide de certaines analyses. L'étude des compétences ne montre pas les rapports des préfets avec les autres agents de l'administration, ce qui aurait fait comprendre leur place véritable au sein de l'État romain. Le chapitre sur l'influence politique se limite au rôle des préfets dans la succession, laissant dans l'ombre leur action dans les prises de décision impériales. En un mot, on ne comprend pas si les préfets ont joué un rôle analogue à celui du « premier ministre » dans d'autres structures étatiques. Espérons que des travaux ultérieurs viendront approfondir les pistes ouvertes par ce livre.

Christophe BADEL.

Gedeutete Realität. Krisen, Wirklichkeiten, Interpretationen (3.-6. Jh. n. Chr.), édité par Hartwin BRANDT (Historia Einzelschriften 134) : Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1999, 151 pages.

Ce recueil de quatre contributions a pour but de réfléchir sur un problème majeur pour tout historien : la vision de la réalité donnée par les sources et les enjeux inter-

prétatifs qu'elle soulève. L'Antiquité tardive en constitue le cadre, marqué par la mutation de l'État romain (les « crises » du titre) et le triomphe du christianisme. Cette époque est propice à une telle problématique, car les bouleversements réclament des explications, dont les clivages politiques et religieux favorisent la diversité.

Deux interventions sont consacrées à l'étude d'une source unique. M. ZIMMERMANN analyse l'œuvre de l'historien grec du IIIe siècle, Hérodien. Son *Histoire des empereurs romains*, de Marc Aurèle à Gordien III, est conçue comme un « Miroir du prince », dont l'empereur philosophe serait la référence. La valeur de la *paideia* se trouve au cœur de son système interprétatif : les « bons empereurs » sont ceux qui ont bénéficié d'une bonne *paideia*. Ce modèle de formation fait la synthèse des traditions grecques et romaines, car l'oriental Hérodien n'éprouve aucune hostilité envers la domination romaine. Son indépendance envers le Sénat romain lui confère une réelle originalité par rapport à l'autre historien contemporain, le sénateur Dion Cassius, et M. ZIMMERMANN donne de nombreux exemples de leurs divergences d'interprétation.

Un genre littéraire, et non un auteur unique, retient l'attention de H. BRANDT : les hagiographies des IVe-VI siècles. Leur rapport à la réalité s'avère problématique, puisque ce genre ne cherche pas à donner des informations historiques, mais à proposer un modèle de vie aux chrétiens. Marqués par la rhétorique, les auteurs connaissent bien les auteurs classiques, dont les références émaillent leur texte. Il n'en reste pas moins qu'ils sont peu sensibles à la réalité historique, surtout dans l'évocation des païens. Alors que le paganisme reste une réalité très présente dans l'Empire, les hagiographies le mentionnent peu souvent, et de façon très vague : la *Vita Martini* cite une seule fois des noms de dieux païens !

Les deux autres articles s'attachent à croiser les sources relatant un événement précis. B. BLECKMANN étudie les diverses visions de la bataille de Mursa, victoire de Constance II sur l'usurpateur Magnence (351). La propagande impériale, illustrée par Julien ou Thémistius, gomme le caractère de guerre civile en insistant sur la barbarie de Magnence, et célèbre la *pietas* de Constance, vengeur de son frère. En revanche, l'historiographie sénatoriale, dont Zosime et Zonaras sont les héritiers, déplore les déchirements de la guerre civile, dans une vision et un style marqués par Lucain. Les chrétiens se divisent sur le rôle de Constance II. Les ariens voient en lui un nouveau Constantin, bénéficiaire d'une vision analogue à celle du pont Milvius, alors que les nicéens attribuent la victoire aux mérites de l'évêque Valens de Mursa.

Le clivage entre christianisme et paganisme structure l'étude de H. LEPPIN sur l'interprétation de l'émeute d'Antioche en 387, qui fut marquée par la destruction des statues impériales. Dans ses homélies, Jean Chrysostome insiste sur les blasphèmes des habitants, origine réelle du malheur, et met en valeur le rôle de l'évêque Flavien, seul intercesseur efficace, qui obtient l'amnistie de l'empereur Théodose I. Il favorise l'émergence d'une cité chrétienne, dont l'évêque deviendrait le guide à la place des notables de la curie. Le rhéteur païen Libanios attribue l'émeute à l'action des démons et explique la clémence impériale par son intervention, ainsi que par les conseils des commissaires impériaux, envoyés pour juger l'affaire. Tourné vers le passé, il tente de préserver la cité classique, bien qu'il soit conscient de la carence des curiales.

La multiplicité des points de vue justifie amplement le pluriel utilisé par le titre du recueil. Il y a autant de réalités que d'interprétations. Le choc des interprétations s'intègre toutefois dans une perspective dynamique, qui voit le triomphe de la vision chrétienne de l'histoire.

Christophe BADEL.

Female Networks and the public Sphere in Roman Society, edited by Païvi SETÄLÄ and Liisa SAVUNEN, *Acta Instituti Romani Finlandiae*, vol. XXII : Rome, 1999, 139 pages.

Cet intéressant recueil rassemble six études de femmes sur les femmes, enrichies de bonnes bibliographies qui citent des travaux récents. La préface de P. SETÄLÄ montre l'intérêt d'une approche nouvelle des problèmes, qui prenne en compte non seulement l'aspect juridique de la condition féminine mais aussi les réalités sociales et économiques, car les femmes jouissaient, malgré leur statut d'éternelles mineures, d'une surprenante indépendance dans le domaine des affaires.

Dans « The Erotics of Rape : Livy, Ovid and the Sabine Women », M. BEARD s'intéresse au thème du rapt : elle compare le regard que jettent respectivement l'historien et le poète érotique sur le mythe fondateur de la nation romaine et du statut matrimonial qui en garantit la pérennité. Selon elle, même si ce mythe a une signification politique, revendiquée par l'historien, il est impossible d'en séparer son aspect sexuel.

Dans « Women in Business Life : Some Evidence from Puteoli », J. GARDNER analyse des tablettes relatives à des transactions financières dans la baie de Naples, où apparaissent les noms de deux dames de l'aristocratie sénatoriale ; il en ressort que les femmes interviennent comme les hommes dans le monde des affaires ; le système de la *tutela* est cependant de règle et les femmes sont contraintes légalement de passer par un intermédiaire masculin, comme il apparaît sur les documents ; mais cela ne signifie pas qu'elles n'opéraient pas elles-mêmes les transactions.

M. L. HÄNNINEN fournit deux contributions relatives au rôle religieux des femmes. La première, « The Dream of Caecilia Metella », cherche à cerner les circonstances qui conduisirent le sénat à considérer un songe de femme comme un *prodigium* traduisant la colère divine et à décider en expiation la restauration du temple de Juno Sospita, qu'elle déclarait avoir été souillé par l'inconduite des matrones. Il faut certainement tenir compte du rang élevé de Caecilia Metella : les Caecilii Metelli sont une des familles les plus illustres de Rome ; 6 de ses membres exercèrent le consulat entre 123 et 109 ; en outre le père de Caecilia Metella était augure, et donc tout indiqué pour l'interprétation d'un rêve prémonitoire. Les Metelli furent de grands bâtisseurs et dédièrent plusieurs temples et portiques. C'est dans ce contexte d'une politique familiale mise en œuvre par des personnages de premier plan que s'inscrit la restauration du temple de Juno Sospita. Le rêve de Caecilia n'était pas celui de n'importe quelle femme. Il faut ajouter la relation étroite entre Rome et la Juno Sospita de Lanuvium : les prodiges qui s'étaient manifestés dans le temple de Lanuvium étaient scrupuleusement expiés à Rome. C'était une raison de plus pour que le sénat cautionne la restauration de son temple romain.

La seconde contribution de M. L. HÄNNINEN, « Juno Regina and the Roman Matrons », étudie le destin de la déesse tutélaire de Véies « évoquée » par Camille et devenue à Rome déesse matronale sur l'Aventin. Elle y conserve cependant sa fonction défensive et contribue à aider Rome pendant la seconde guerre Punique, elle est d'autant plus sollicitée qu'on sentait une parenté entre elle et la déesse tutélaire de Carthage, qui fut plus tard honorée sous le nom de Juno Caelestis : la Junon Carthaginoise aurait pu abandonner Rome pour sa concurrente. Le rôle apotropaïque de la féminité et le fait que l'intégrité de l'empire romain est liée en quelque sorte magiquement à l'intégrité des matrones ne sont pas non plus étrangers à l'importance des manifestations matronales à l'égard de la Junon de l'Aventin à cette époque.

Dans « Legendary Women and Female Groups in Livy » K. MUSTAKALLIO pose le problème du rôle des femmes dans la tradition légendaire de la Rome primitive ; après avoir rappelé qu'à une tendance des savants à considérer les femmes comme

des exclues, des inférieures, incapables d'action positive, comme le prouve l'emploi toujours négatif de *mulier* et de *muliebris*, s'oppose une tendance à « réhabiliter » les femmes légendaires, elle étudie ces héroïnes légendaires liviennes d'Hersilia à Verginia et constate qu'elles sont loin d'être toujours présentées comme des victimes passives. Elles sont souvent actives et même plus tardivement on les voit s'organiser, prendre des initiatives en groupe, recevoir des honneurs considérables. Chez Tite-Live les femmes ne sont pas uniquement décoratives. Elles apparaissent au premier plan quand la cité est en danger et demeurent le dernier rempart de Rome.

La dernière étude est aussi la plus longue. M. NIELSEN fait une analyse détaillée de tombes féminines étrusques des quatre derniers siècles av. J.-C., qui ont la particularité de ne contenir que des femmes, comme permet de le voir le riche matériel épigraphique qui les accompagne. L'une de ces tombes peut s'expliquer par l'existence d'une communauté cultuelle, indiquée par leur titre commun de *hatrenu*. Six autres sont les tombes de femmes dont les maris et les pères ont des tombes séparées. Certaines tombes sont remarquables par l'indication matrilinéaire de filiation. L'auteur pense qu'il faut peut-être y voir l'influence d'une romanisation : cette pratique correspondrait avec l'introduction à Rome du mariage *sine manu*, qui n'intègre pas l'épouse à la famille du mari et à ses *sacra*; elle reste liée à sa famille d'origine; ce qui aurait pu inciter certaines épouses à créer leurs propres traditions funéraires matrilinéaires. M. NIELSEN souligne avec raison que beaucoup des activités féminines n'apparaissent pas dans les sources littéraires mais sont parfois révélées par le matériel archéologique et épigraphique. Sa contribution est enrichie de plusieurs tableaux et photographies et d'un utile index.

N. BOËLS-JANSSEN.

Histoire des religions.

Zwischen Krise und Alltag. Antike Religionen im Mittelmeerraum / Conflit et normalité. Religions anciennes dans l'espace méditerranéen, éd. par Christoph BATSCH, Ulrike EGELHAAF-GAISER et Ruth STEPPER (Potsdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge, 1) : Stuttgart, Fr. Steiner Verlag, 1999, 287 pages.

Ce volume franco-allemand ou, mieux, européen, réunit les communications présentées en 1997 au colloque de Potsdam, « Religion in complexen vormodernen Gesellschaften ». Les seize contributions, consacrées aux rites et à l'exercice de la piété dans les sociétés juive, grecque et romaine de l'Antiquité, sont groupées suivant quatre axes de recherche.

La section « Religions et cultes dans l'espace méditerranéen » s'étend de la Judée à Rome. Elle est dominée par l'idée de complexité : complexité de la religion des grandes cités, autrement dit de Rome, qu'étudie J. RÜPKE (stratifications sociales, lieux de culte, calendrier); rituel complexe de la fête, analysé par Chr. AUFFARTH, qui, loin de l'effervescence collective de DURCKHEIM ou de l'éternel retour de M. ELIADE, y reconnaît le lieu central de la communication dans les sociétés elles-mêmes complexes que sont les *poleis* et *ciuitates* de l'Antiquité. Chr. BATSCH traite de l'oracle de guerre du judaïsme ancien par les ourîm et les toummîm. A. ZOGRAFOU cherche à résoudre l'énigme de la triple Hécate par le caractère de médiation du nombre trois qui, intermédiaire parfait, permet la fusion des contraires. M. SEBAÏ décrit la vie religieuse en Afrique Proconsulaire à travers l'exemple de Thugga, modèle d'acculturation où s'imbriquent toutes les cultures, numide, punique, romaine.

Dans « Langage religieux et terminologie », S. CRIPPA étudie les émissions entre cri et langage articulé que sont les voix de la Sibylle et celles des magiciens.